

Message N° 2024/53 du Conseil communal au Conseil général
du 14 mai 2024

Comptes 2023

1. Introduction

L'année 2023 marque le troisième exercice comptable sous le régime MCH2. Les différentes informations sur les conséquences de la réforme des finances communales (MCH2) vous ont été décrites dans le message N° 2021/7 du Conseil communal au Conseil général du 14.12.2021, disponible sur le site internet communal.

Le Conseil communal à le plaisir de vous annoncer que le compte de résultats 2023 présente un bénéfice de **CHF 421'709.35** alors que le budget prévoyait un déficit de **CHF 272'960.00**.

Cette situation s'explique pour les raisons suivantes :

1. Les impôts sur les mutations (+ CHF 528'995.30) ;
2. Les impôts sur les gains immobiliers (+ CHF 137'095.50) ;
3. Les impôts sur les prestations en capital (+ CHF 118'334.95) ;
4. Un prélèvement à la réserve eaux usées (+ CHF 27'675.23) ;
5. Des économies sur certaines dépenses budgétisées mais non réalisées.

Toutefois, il convient de nuancer ce résultat en analysant plus en détail la principale source de revenus, à savoir les impôts réguliers sur les personnes physiques et morales.

Les recettes fiscales des personnes physiques pour l'année 2023 sont inférieures de CHF 596'809.90 (-7.74%) par rapport aux montants budgétisés. Quant aux personnes morales, les recettes sont inférieures de CHF 41'972.20 (-49.38%). Ces montants sont partiellement compensés par les recettes fiscales perçues pour les années antérieures soit CHF 300'703.38.

De plus, le bénéfice annoncé inclut le produit de la dissolution de la réserve du patrimoine administratif pour un montant de CHF 380'000.00.

2. Compte de résultats

Les charges courantes du compte de résultats ont été globalement maîtrisées, totalisant des dépenses de CHF 11'579'304.31, tandis que le budget initial prévoyait des charges s'élevant à CHF 11'721'145.00, représentant une diminution de 1.21%. En ce qui concerne les recettes, elles se chiffrent à CHF 12'001'013.66, comparativement au budget qui tablait sur un total de revenus de CHF 11'448'185.00, affichant ainsi une augmentation de 4.83%.



Quelques positions dérogent à l'article 9 al. 1 du Règlement des finances (RFin) affichant un dépassement budgétaire de plus de 10% mais inférieur à CHF 50'000.00. Pour des raisons de rationalisation, les crédits supplémentaires de faible importance, soit inférieurs à CHF 2'000.00 n'ont pas été répertoriés. Les écarts concernant les vacations, les charges de personnel ainsi que les frais y afférent n'ont également pas été inclus dans cette liste, car ils seront expliqués de manière détaillée plus loin dans le message.

Vous trouverez, ci-après, les explications y relatives.

Comptes	Désignations/commentaires	Budget 2023	Comptes 2023	Différence	%
0210.3130.05	FRAIS DE RAPPELS ET DE POURSUITE Mise à jour du contentieux et continuation des procédures de poursuite existantes	11'000.00	22'346.90	11'346.90	103.2%
0220.3010.03	REMUNERATION HEURES EXCEDENTAIRES Rémunération des heures supplémentaires du personnel ayant quitté la Commune en 2023	-	2'168.40	2'168.40	100.0%
0220.3113.00	ACHAT DE MACHINES ET MATERIELS INFORMATIQUE Remplacement d'un PC tombé en panne et non prévu	4'000.00	6'236.80	2'236.80	55.9%
0220.3130.00	FRAIS DE PORTS Augmentation de la masse d'envois	22'000.00	28'611.40	6'611.40	30.1%
0220.3130.03	FRAIS DE TELEPHONE, NATEL, INTERNET Augmentation des frais concernant l'abonnement internet pour l'administration	6'600.00	9'963.40	3'363.40	51.0%
0220.3158.00	CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE Frais de maintenance supplémentaires (départ personnel, MCH2, modification logo, etc.)	62'000.00	72'104.55	10'104.55	16.3%
0290.3144.00	ENTRETIEN MAISON COMMUNALE Facture tardive concernant la mise à niveau du câblage informatique (investissement bouclé en 2022)	4'000.00	15'326.10	11'326.10	283.2%
2120.3111.00	ACHAT DE MACHINES ET MOBILIER ECOLE Achat de pupitres, chaises et remplacement d'un écran défectueux	8'300.00	13'695.05	5'395.05	65.0%



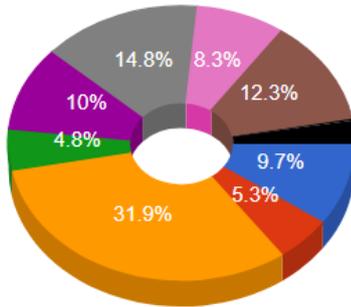
Comptes	Désignations/commentaires	Budget 2023	Comptes 2023	Différence	%
2170.3144.00	ENTRETIEN BATIMENTS SCOLAIRES Travaux IPSO à la suite de l'absence du concierge, réparation de portes	5'000.00	8'023.00	3'023.00	60.5%
2180.3636.00	SUBVENTION AES P'TIT BONHEUR Remboursement frais de location d'un appartement à la Neyruzienne pour le projet de la maison de l'enfance (inclus dans le budget 2024)	0.00	8'400.00	8'400.00	100.0%
2196.3171.00	FRAIS DES CAMPS SCOLAIRES Dépenses concernant le camp de ski plus élevées	24'200.00	27'776.00	3'576.00	14.8%
2200.3611.00	PART AUX MESURES PEDAGOGIQUES THERAPEUTIQUES Dépassement du budget du SESAM (charges liées)	18'750.00	22'405.00	3'655.00	19.5%
3292.3144.00	ENTRETIEN PANORAMA, PARCOURS ECUREUIL Mise en place de nouveaux copaux sur le parcours de l'Ecureuil	2'500.00	4'581.98	2'081.98	83.3%
3294.3120.01	FRAIS DE CHAUFFAGE AIGLE NOIR Augmentation des charges suite au raccordement au CàD	15'000.00	20'301.90	5'301.90	35.3%
3294.3144.00	ENTRETIEN DU BATIMENT DE L'AIGLE NOIR Remplacement du chauffage par l'installation du Càd (voir demande de crédit supplémentaire)	15'000.00	73'317.75	58'317.75	388.8%
3421.3144.00	ENTRETIEN BATIMENT LES SIMON Remplacement des 18 tables de la salle Noisette	30'000.00	36'986.70	6'986.70	23.3%
6150.3101.00	SIGNALISATION, MARQUAGES, DENOMINATION RUES Marquages divers	4'000.00	7'987.15	3'987.15	99.7%
6150.3141.02	ENTRETIEN SITES COMMUNAUX CENTRE VILLAGE Réparation de la fontaine de la place de la Gare	3'000.00	6'815.25	3'815.25	127.2%



Comptes	Désignations/commentaires	Budget 2023	Comptes 2023	Différence	%
6190.3101.00	ACHAT DE MATERIEL ET MARCHANDISES Erreur dans le budget 2023 (CHF 10'000.00 en 2022)	2'500.00	7'121.33	4'621.33	184.9%
6190.3151.00	ENTRETIEN DU MATERIEL ROULANT Réparation et entretien du véhicule électrique	6'000.00	9'457.40	3'457.40	57.6%
6210.3611.00	PARTICIPATION AU FONDS FEDERAL D'INFR. FERROVIAIRES Dépassement du budget du Smo (charges liées)	20'100.00	24'058.00	3'958.00	19.7%
7101.3111.01 et 7101.3143.04	ACHAT ET ENTRETIEN BORNE D'HYDRANT Remplacement borne à la Carrida	7'000.00	19'081.50	12'081.50	172.6%
7201.3143.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS Frais suite à l'affaissement de la paroi antibruit route cantonale	10'000.00	16'079.55	6'079.55	60.8%
7301.3130.05	FRAIS D'EVACUATION DU CARTON Regroupement des frais d'évacuation du carton et du papier	5'500.00	10'463.85	4'963.85	90.3%
7690.3130.01	ACTIONS DE SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE Frais de création du portail des entreprises plus élevés que prévu	4'000.00	6'323.70	2'323.70	58.1%
7710.3143.00	FRAIS D'ENTRETIEN DU CIMETIERE Travaux de désaffectation de tombes	1'000.00	7'400.00	6'400.00	640.0%
7900.3130.05	MISE A JOUR ANNUELLE DU CADASTRE OFFICIEL ET RF Travaux de mise à jour du SIT	10'000.00	22'121.85	12'121.85	121.2%
7900.3132.00	HONORAIRES D'ETUDES Honoraires divers (Vileyre, Aigle Noir, etc.)	45'000.00	60'887.40	15'887.40	35.3%
9100.3181.00	PERTES SUR DEBITEURS - ANNEE EN COURS c.f. frais de rappels et poursuites	5'000.00	97'931.04	92'931.04	1858.6%

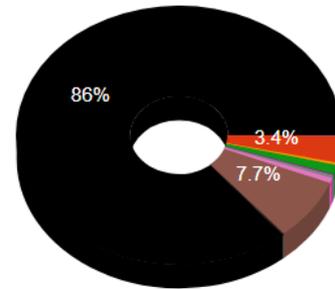
Vous trouverez ci-dessous quelques graphiques représentant la répartition des charges et revenus dans les différents dicastères ainsi que la comparaison entre les comptes 2022 et 2023.

Charges communales 2023



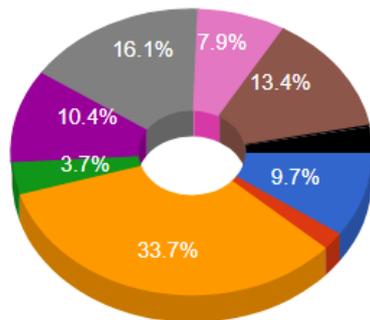
2 FORMATION	3'675'863
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'707'969
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	1'418'795
4 SANTÉ	1'148'391
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'124'344
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	954'039
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	616'200
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	555'250
9 FINANCES ET IMPÔTS	315'787
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	22'246

Revenus communaux 2023



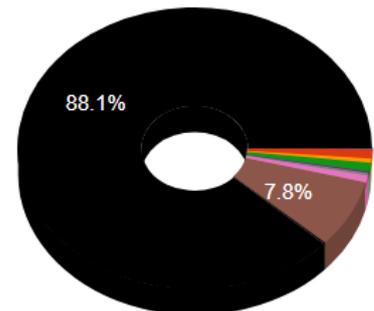
9 FINANCES ET IMPÔTS	10'323'517
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	927'828
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	404'496
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	139'471
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	78'152
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	46'842
2 FORMATION	33'436
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	20'825
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	13'837
4 SANTÉ	13'661

Charges communales 2022



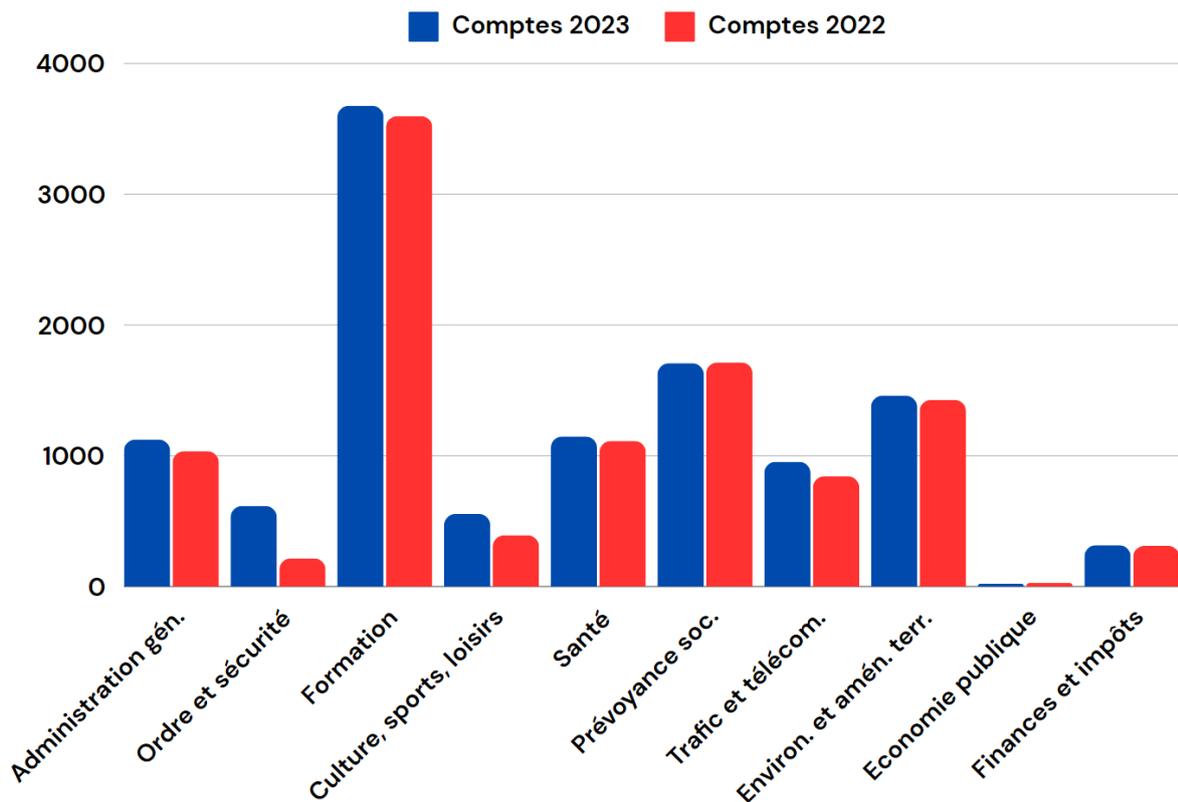
2 FORMATION	3'597'801
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'715'325
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	1'428'155
4 SANTÉ	1'114'107
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'035'113
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	844'202
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	392'238
9 FINANCES ET IMPÔTS	311'592
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	215'453
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	27'396

Revenus communaux 2022



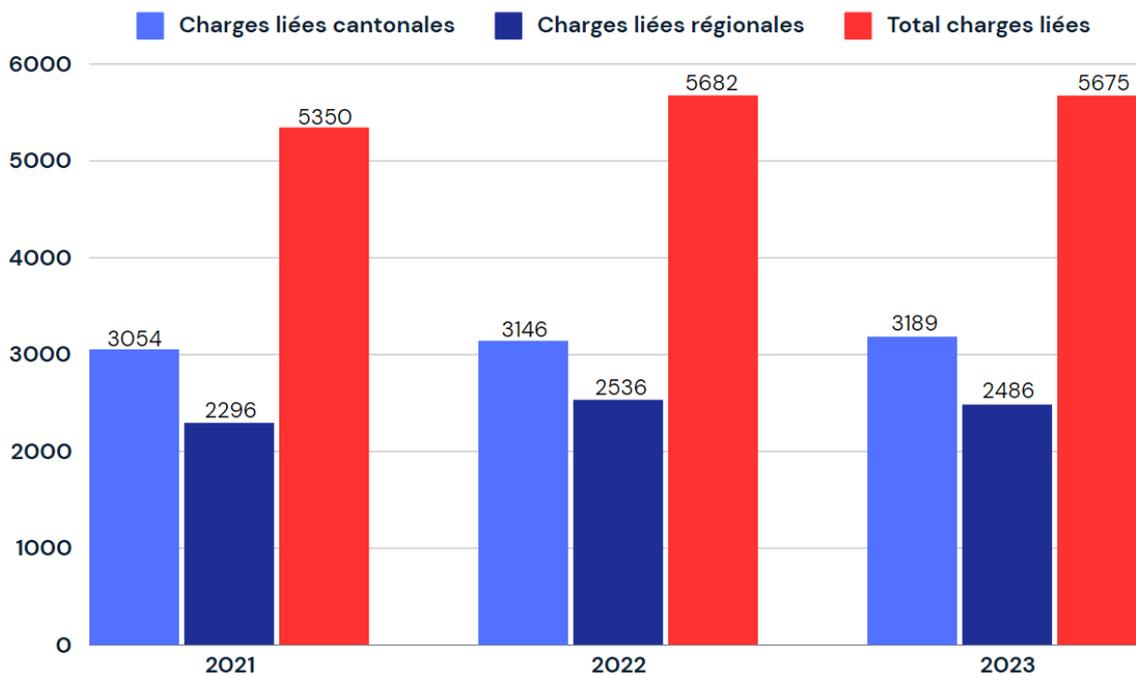
9 FINANCES ET IMPÔTS	10'730'379
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	945'594
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	132'025
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	126'633
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	95'389
2 FORMATION	56'854
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	38'695
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	19'502
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	19'246
4 SANTÉ	18'138

Comparaison comptes 2023 et 2022 (en KCHF)



En ce qui concerne les charges de transferts (charges liées cantonales et régionales), celles-ci sont stables en comparaison des comptes 2022. Elles se montent à CHF 5'674'599.08 pour 2023. Celles-ci sont calculées selon les chiffres de notre population légale au 31 décembre 2022 (2'837 habitants).

Charges liées (en KCHF)





Salaires et vacations

A la suite du passage à MCH2, depuis l'exercice 2021, les salaires, les vacations et les charges sociales associées sont désormais comptabilisées dans les différents dicastères en fonction du temps réellement passé par les employés. Pour ce faire, ceux-ci saisissent quotidiennement leurs heures de travail via un outil informatique, permettant ainsi une intégration précise dans la comptabilité communale. Les données recueillies jusqu'en septembre de l'année en cours servent à élaborer le budget de l'année suivante. Cette pratique, bien que rigoureuse, peut conduire à d'importants écarts entre le budget et les résultats réels, sans que cela ne reflète nécessairement un changement dans la structure salariale. Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des charges salariales et des vacations par dicastère comparées au budget 2023. Il est à noter que les charges sociales sont distribuées selon la même logique que les salaires et ne seront donc pas détaillées séparément dans ce résumé.

Salaires

Fonctions	Désignations	Budget 2023	Comptes 2023	Variation	Pourcentage
0110	Législatif	43'050.00	50'438.25	7'388.25	17.16%
0120	Exécutif	90'150.00	92'433.55	2'283.55	2.53%
0210	Administration des finances	138'000.00	112'255.60	- 25'744.40	-18.66%
0220	Administration	153'600.00	151'974.30	- 1'625.70	-1.06%
0290	Immeubles et terrains administratifs	11'000.00	9'728.45	- 1'271.55	-11.56%
1110	Police, sécurité	200.00	1'381.70	1'181.70	590.85%
1500	Service des curatelles	-	980.15	980.15	100.00%
2120	École primaire	25'400.00	22'991.50	- 2'408.50	-9.48%
2170	Bâtiments scolaires et conciergerie	144'350.00	141'294.95	- 3'055.05	-2.12%
2180	Structures d'accueil extrascolaire	2'000.00	872.90	- 1'127.10	-56.36%
2190	Direction et administration des écoles	28'550.00	28'722.10	172.10	0.60%
2192	Bibliothèque	39'200.00	29'449.05	- 9'750.95	-24.87%
3290	Culture, dons, subventions	2'600.00	13'318.55	10'718.55	412.25%
3292	Jardins et sentiers didactiques	2'300.00	5'196.95	2'896.95	125.95%
3293	Bâtiment Four-Grenier	1'200.00	1'950.85	750.85	62.57%
3294	Bâtiment Aigle Noir	9'400.00	20'184.10	10'784.10	114.72%
3411	Bâtiment Complexe communal	26'050.00	71'778.55	45'728.55	175.54%
3421	Les Simon, bâtiment et zone détente	33'000.00	29'215.40	- 3'784.60	-11.47%
4330	Service médical des écoles	-	1'791.20	1'791.20	100.00%
5451	Structures d'accueil extrafamiliale de jour	2'000.00	3'159.40	1'159.40	57.97%
5790	Assistance	500.00	71.80	- 428.20	-85.64%
5791	Service de repas à domicile	1'500.00	1'498.65	- 1.35	-0.09%
6130	Routes cantonales	20'200.00	11'254.70	- 8'945.30	-44.28%
6150	Routes communales	73'000.00	62'168.30	- 10'831.70	-14.84%
6190	Routes, Edilité	81'600.00	73'681.00	- 7'919.00	-9.70%
7101	Approvisionnement en eau (communal)	18'750.00	34'725.00	15'975.00	85.20%
7201	Traitement des eaux usées (communal)	23'300.00	11'325.05	- 11'974.95	-51.39%
7301	Gestion des déchets (communale)	81'700.00	74'499.75	- 7'200.25	-8.81%
7690	Protection environnement & Energie	500.00	3'633.30	3'133.30	626.66%
7710	Cimetières, crématoires	8'400.00	3'053.25	- 5'346.75	-63.65%
7900	Amén. du territoire et constructions	148'500.00	132'625.15	- 15'874.85	-10.69%
8120	Améliorations structurelles	1'200.00	1'230.00	30.00	2.50%
8200	Sylviculture	-	1'263.20	1'263.20	100.00%
8791	Chauffage à distance	10'200.00	7'619.70	- 2'580.30	-25.30%
9102	Autres impôts	7'500.00	6'793.10	- 706.90	-9.43%
	TOTAL	1'228'900.00	1'214'559.45	- 14'340.55	



Nous constatons que les salaires totaux sont inférieurs de CHF 14'340.55 par rapport au budget 2023. Le complexe communal, l'approvisionnement en eau, le bâtiment de l'Aigle Noir ainsi que la culture ont engendrés plus de travail que prévu dans le budget. En revanche, l'administration des finances, l'aménagement du territoire et constructions, le traitement des eaux usées ainsi que les routes communales ont nécessité moins de travail de la part des collaborateurs communaux.

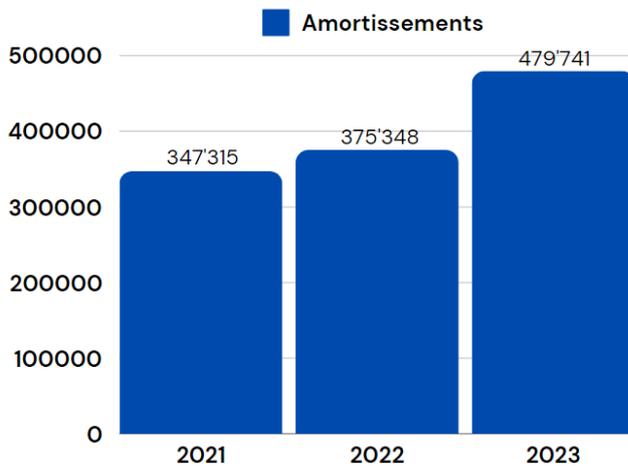
Vacations et jetons de présence

Fonctions	Désignations	Budget 2023	Comptes 2023	Variation	Pourcentage
0110	Legislatif	39'500.00	42'790.00	3'290.00	8.33%
0120	Exécutif	125'000.00	151'728.00	26'728.00	21.38%
0210	Administration des finances	3'000.00	5'976.00	2'976.00	99.20%
0220	Administration	20'000.00	19'128.00	- 872.00	-4.36%
0290	Immeubles et terrains administratifs	500.00	504.00	4.00	0.80%
1110	Police, sécurité	2'000.00	2'856.00	856.00	42.80%
1400	Service des curatelles	100.00	-	100.00	-100.00%
1500	Service du feu	100.00	264.00	164.00	164.00%
1610	Défense militaire	100.00	-	100.00	-100.00%
1620	Protection civile	100.00	120.00	20.00	20.00%
2120	École primaire	5'000.00	1'104.00	- 3'896.00	-77.92%
2130	Ecole du cycle d'orientation	500.00	240.00	- 260.00	-52.00%
2170	Bâtiments scolaires et conciergerie	11'000.00	14'856.00	3'856.00	35.05%
2180	Structures d'accueil extrascolaire	500.00	4'008.00	3'508.00	701.60%
2190	Direction et administration des écoles	9'000.00	16'206.00	7'206.00	80.07%
2192	Bibliothèque	1'000.00	1'992.00	992.00	99.20%
2300	Formation professionnelle initiale	100.00	-	100.00	-100.00%
3290	Culture, dons, subventions	12'500.00	16'710.00	4'210.00	33.68%
3292	Jardins et sentiers didactiques	1'000.00	2'136.00	1'136.00	113.60%
3293	Bâtiment Four-Grenier	-	-	-	0.00%
3294	Bâtiment Aigle Noir	1'000.00	2'088.00	1'088.00	108.80%
3410	Sport	300.00	3'840.00	3'540.00	1180.00%
3411	Bâtiment Complexe communal	1'000.00	600.00	- 400.00	-40.00%
3421	Les Simon, bâtiment et zone détente	500.00	2'160.00	1'660.00	332.00%
4120	EMS et foyers pour personnes âgées	500.00	576.00	76.00	15.20%
4210	Soins ambulatoires	1'000.00	240.00	- 760.00	-76.00%
4330	Service médical des écoles	300.00	-	300.00	-100.00%
5451	Structures d'accueil extrafamiliale de	2'000.00	3'336.00	1'336.00	66.80%
5600	Logements sociaux	1'500.00	912.00	- 588.00	-39.20%
5790	Assistance	13'500.00	11'796.00	- 1'704.00	-12.62%
6130	Routes cantonales	10'000.00	5'556.00	- 4'444.00	-44.44%
6150	Routes communales	10'000.00	4'692.00	- 5'308.00	-53.08%
6190	Routes, Edilité	3'000.00	5'064.00	2'064.00	68.80%
7101	Approvisionnement en eau	10'000.00	7'974.00	- 2'026.00	-20.26%
7201	Traitement des eaux usées	10'000.00	6'336.00	- 3'664.00	-36.64%
7301	Gestion des déchets (communale)	1'500.00	1'200.00	- 300.00	-20.00%
7500	Protection des espèces et du paysage	1'500.00	1'920.00	420.00	28.00%
7690	Protection environnement & Energie	16'500.00	21'204.00	4'704.00	28.51%
7710	Cimetières, crématoires	100.00	336.00	236.00	236.00%
7900	Aménagement du territoire et const.	22'700.00	28'311.00	5'611.00	24.72%
8110	Administration, exécution et contrôle	300.00	1'248.00	948.00	316.00%
8200	Sylviculture	1'200.00	960.00	- 240.00	-20.00%
8791	Entreprise communale de CàD	1'000.00	552.00	- 448.00	-44.80%
9102	Autres impôts	300.00	216.00	- 84.00	-28.00%
9630	Immeubles et terrains du PF	500.00	360.00	- 140.00	-28.00%
	TOTAL	341'200.00	392'095.00	50'895.00	

Concernant les frais de vacations et de jetons de présence, ceux-ci sont supérieurs de CHF 45'248.00 par rapport au budget, soit 14.91%. En comparaison avec les comptes 2022, ceux-ci étaient supérieurs de 3.76% par rapport aux montants budgétés. Ceci s'explique par une augmentation de la charge de travail sur le PAL, la révision des règlements des eaux, la maison de l'enfance, entraînant la création de diverses commissions et augmentant le nombre de vacations.

Amortissements

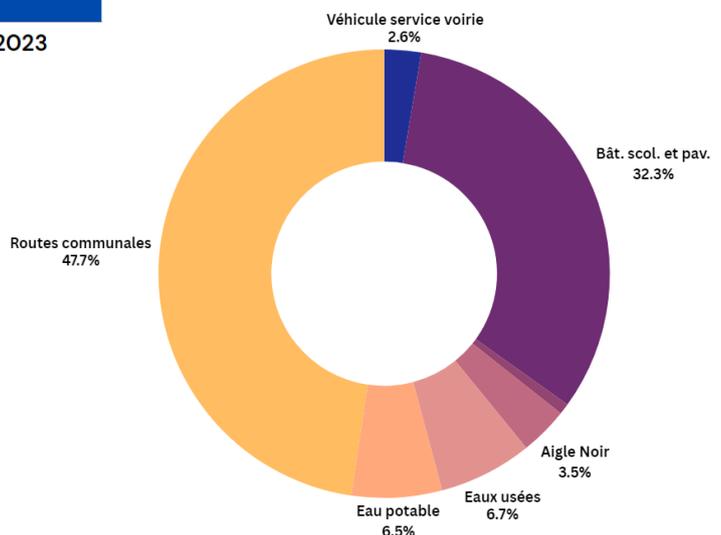
Amortissements planifiés sur PA	
Amortissement en CHF	Patrimoine administratif
13'671.93	Véhicule service voirie
167'434.79	Bâtiments scolaires et pavillons
4'051.46	Maison communale
17'934.07	Immeuble Aigle Noir
34'779.04	Eaux usées - STEP
33'549.11	Eau potable
247'241.84	Routes communales et parcs
518'662.24	
-38'920.88	Subventions, amortissement taxes de raccordement
479'741.35	



Comme le démontre le graphique ci-contre, les amortissements sont en augmentation de 27.81 % (+104'393) par rapport aux comptes 2022 en raison de l'augmentation générale des investissements relatifs au patrimoine administratif ces dernières années.

Les amortissements les plus conséquents concernent les routes et les bâtiments scolaires.

Les pavillons scolaires étant amortis sur 5 ans, soit à 20%, la valeur d'amortissement est par conséquent plus élevée. Ceux-ci seront complètement amortis en 2027.





Impôts

Les recettes fiscales comptabilisées en 2023 pour les années 2016 à 2022 se montent à CHF 264'414.90. Avec la mise en place de MCH2, ces produits d'impôts qui concernent les années antérieures ne peuvent pas être prévus au budget.

Variation des recettes fiscales				
	Comptes 2023	Comptes 2022	Ecart	%
Revenu PP	6'697	6'987	-290	-4.15
Fortune PP	472	507	-35	-6.91
Bénéfice PM	106	512	-406	-79.22
Capital PM	-7	8	-15	-189.78
Impôt à la source PP	143	218	-75	-34.39
Prestations en capital	318	376	-58	-15.44
Compensation RF	0	28	-28	-100
Contribution immobilière	500	496	+4	0.81
Gains, mutations immobilières, successions, chiens	1'023	564	+459	81.38
TOTAL	9'252	9'696	-443	-4.57

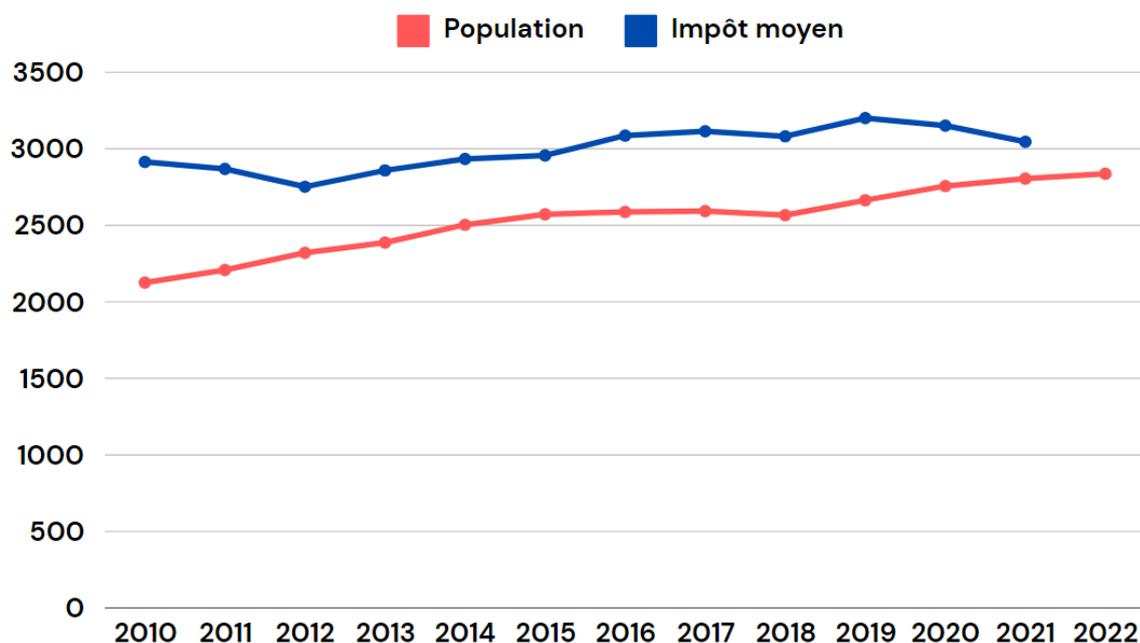
Au cours de l'exercice 2023, nous observons une légère diminution des recettes fiscales, affichant une baisse de 4.57% par rapport à l'année précédente. Cette régression est principalement attribuable à la baisse des impôts sur les personnes morales, qui enregistre la variation la plus importante parmi toutes les catégories d'imposition. Cette tendance provient de la réforme fiscale de 2020 destinée aux entreprises. Cette réforme, en réduisant les taux d'imposition pour les personnes morales, a conduit à une diminution des recettes d'impôts.

Parallèlement à cette diminution, une croissance de CHF 290'438.80 a été constatée sur les mutations immobilières. Ceci est principalement dû à une hausse des transactions immobilières sur le territoire communal au cours de l'année 2023. Cependant, il est important de considérer cette augmentation avec prudence. En effet, une modification de la loi sur les droits de mutations visant à ajuster les prélèvements fiscaux sur les ventes de biens immobiliers est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Nous attendons à ce que cette nouvelle réglementation entraîne une légère diminution de ces recettes fiscales pour les années à venir.

Le Service cantonal des contributions édite annuellement une statistique fiscale de l'impôt cantonal par habitant. Pour Neyruz, les chiffres sont les suivants (à noter qu'à l'heure de l'édition de présent message, le montant 2022 n'est pas encore connu). Depuis 2021, l'impôt moyen par habitant est en légère baisse. Vous trouverez ci-après quelques graphiques concernant les recettes fiscales.

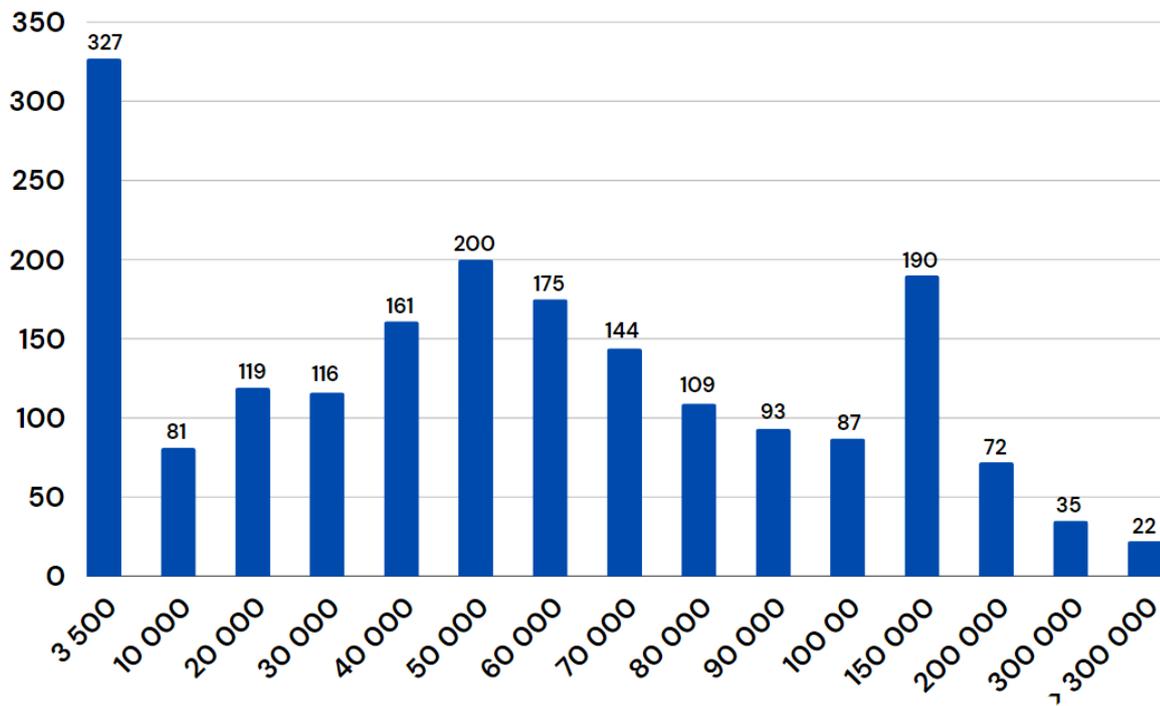
Impôt cantonal par habitant		
Année	Montant	Population
2010	2'915	2'126
2011	2'869	2'208
2012	2'752	2'321
2013	2'859	2'387
2014	2'934	2'504
2015	2'958	2'572
2016	3'087	2'587
2017	3'115	2'593
2018	3'082	2'567
2019	3'201	2'664
2020	3'151	2'757
2021	3'046	2'805
2022		2'837

Variation impôts moyen et population

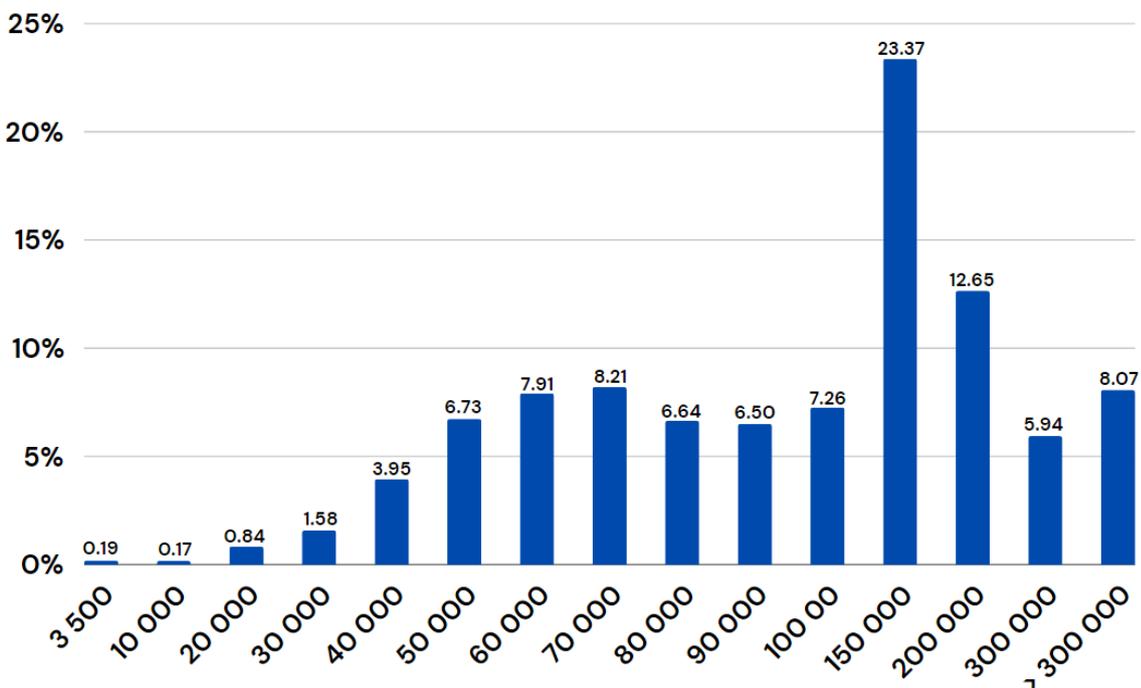




Nombre de contribuable par tranche de revenu imposable (impôts 2021 – 1'931 contribuables)



Répartition de l'impôt en pourcentage du revenu imposable (impôts 2021)



3. Compte des investissements

Le compte des investissements 2023 comporte des investissements votés et terminés ainsi que d'autres encore en cours de réalisation qui ont été reportés sur le budget 2024. Le compte des investissements 2023 fait apparaître un excédent de dépenses nettes de CHF 653'272.60 pour un budget de CHF 8'295'000.00.

3.1. Récapitulation par objet

Vous trouverez ci-dessous la récapitulation du compte des investissements 2023 par objet.

2. Formation							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
2170.5040.00	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaires	09.12.2020	100'000.00	33'288.90	68'661.90		31'338.10
2170.5040.01	Concours bâtiments périmètre scolaire	14.12.2021	250'000.00				250'000.00
2180.5060.00	Aménagement de locaux à la Neyruzienne pour le P'tit Bonheur	03.10.2023	392'000.00				392'000.00

3. Culture, sport et loisirs							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
3292.5010.00	Remplacement passerelle d'Hauterive sur la Glâne	16.05.2023	200'000.00	9'433.25	9'433.25		190'566.75
3292.6110.00	Participation Hauterive - remplac. passerelle sur la Glâne	16.05.2023	-100'000.00	-4'716.65	-4'716.65		-95'283.35
3294.5040.01	Crédit d'étude global Aigle-Noir	12.12.2023	60'000.00				
3421.5040.00	Secteur Les Simon - arrosage	14.12.2021	60'000.00	47'220.40	65'955.35	T	-5'955.35

L'investissement concernant l'arrosage au secteur Les Simon a été terminé en 2023 et se solde par des dépenses de CHF 65'955.35 pour un crédit voté de CHF 60'000.00.

6. Trafic et télécommunications							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
6130.5010.00	Réaménagement RC - éclairage public, séqu. 3-4	21.04.2021	183'000.00				183'000.00
6150.5010.00	Aménagement Ouest Village - mobilité	10.12.2014	680'000.00	11'993.95	514'737.90		165'262.10
6150.5010.03	Aménagement giratoire carré	11.12.2019	200'000.00	60'621.50	72'991.42		127'008.58
6150.5010.04	Aménagement passage piétons et chemin piétonnier des Trois Roses	23.09.2020	147'500.00		14'863.10		132'636.90
6150.5010.05	Aménagement d'une place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.2020	233'000.00				
6150.5010.07	Assainissement éclairage public	14.12.2022	360'000.00	105'147.50	105'147.50		254'852.50
6150.5010.10	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3	21.04.2021	538'500.00	550.00	39'737.70		498'762.30
6150.5010.11	Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 4	21.04.2021	96'930.00	9'717.35	9'717.35		87'212.65
6150.5010.14	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	14.12.2021	80'000.00	2'509.40	2'509.40		77'490.60
6150.5010.15	Aménagements routiers divers	14.12.2021	80'000.00	8'325.20	8'325.20		71'674.80
6150.6350.02	Participation de tiers - SPC réaménagement. espace routier, séqu. 3	21.04.2021	néant	23'443.30	9'038.40		

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
7101.5031.00	Aménagement Ouest Village - conduites EP	10.12.2014	210'000.00	1'900.00	131'953.31		78'046.69
7101.5031.01	Déplacement conduite EP La Charrière	23.05.2017	675'000.00		599'782.47		75'217.53
7101.5031.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille Séqu. 2	12.12.2018	300'000.00		20'857.43		279'142.57
7101.5031.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille Séqu. 3	12.12.2018	600'000.00		79'681.43		520'318.57
7101.5031.07	Station de traitement des métabolites du chlorothalonil	12.12.2023	320'000.00				320'000.00
7101.6370.00	Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant		-68'942.55	-68'942.55		
7201.5032.00	Aménagement Ouest Village - conduites EU/EC	10.12.2014	1'710'000.00	231'946.20	1'007'461.33		702'538.67
7201.5032.01	Assainiss. EU/EC Déplac. conduite La Charrière	23.05.2017	675'000.00		415'991.73		259'008.27
7201.5032.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille Séqu. 2	12.12.2018	350'000.00		20'857.43		329'142.57
7201.5032.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille Séqu. 3	12.12.2018	900'000.00	10'815.70	138'091.17		761'908.83
7201.5032.06	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.2020	80'000.00				80'000.00
7201.5032.08	Aménagement Secteur Nierlet - conduites EU/EC	09.12.2020	450'000.00	97'284.85	388'639.90		61'360.10
7201.6370.00	Protection des eaux - Taxes encaissées	néant		-82'074.50	-82'074.50		
7206.5620.00	Participation aggrandissement STEP intercommunale	16.05.2023	335'000.00				335'000.00
7410.5020.00	Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.2021	120'000.00	42'860.70	54'839.15		65'160.85
7900.5290.00	PAD Le Sécheron	23.09.2020	250'000.00	32'482.30	32'482.30		217'517.70
7900.5290.03	Adaptation du PAL	14.12.2021	150'000.00	61'728.80	150'000.00		-
7900.5290.03	Adaptation du PAL - crédit additionnel	12.12.2023	100'000.00	17'737.00	17'737.00		82'263.00

8. Economie publique							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
8791.5040.00	Bâtiment de la chaufferie (PF)	23.09.2020	1'167'000.00				1'167'000.00
8791.5040.01	Bâtiment de la chaufferie - Préparation pour construction supérieure (PA)	23.09.2020	470'000.00				470'000.00

9. Finances et impôts							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2023	Dépenses totales	Etat	Soldes
9630.5090.00	Compétences financières pour transactions immobilières		200'000.00				
9630.5450.00	Neyergie SA - prêt-relais install. PV et microréseau - 67	12.12.2018	800'000.00		600'000.00		200'000.00

4. Bilan

Le total du bilan se monte à CHF 36'266'188 au 31 décembre 2023 contre CHF 36'687'654 au 31.12.2022. Avec MCH2, une grande différence au niveau de la présentation des créances et des actifs de régularisation : en effet, avec la nouvelle pratique comptable, les débiteurs figurent au boucllement à leur valeur effective. Les provisions pour impôts ne sont plus enregistrées dans les comptes débiteurs concernés, mais sous la rubrique des actifs de régularisation.

	Bilan au 01.01.2023	Bilan au 31.12.2023
1 ACTIF	36'687'654.75	36'266'188.59
100 Disponibilités	4'091'057.86	1'273'775.93
101 Créances	-4'497'516.17	-6'029'574.99
102 Placements financiers à court terme		2'000'000.00
104 Actifs de régularisation	9'026'695.35	10'781'038.70
107 Placements financiers à long terme	1'673'000.00	1'673'000.00
108 Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00
140 Immobilisations corporelles PA	15'514'436.46	15'703'593.35
142 Immobilisations incorporelles PA	88'271.20	200'219.30
145 Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
146 Subventions d'investissement	-1'438'910.25	-1'566'484.00
2 PASSIF	-36'687'654.75	-36'266'188.59
200 Engagements courants	-421'287.25	-776'826.91
204 Passifs de régularisation	-771'182.92	-612'224.98
205 Provisions à court terme	-73'000.00	-58'380.00
206 Engagements financiers à long terme	-15'810'000.00	-15'530'000.00
208 Provisions à long terme	-165'797.39	-165'797.39
209 Engagements financements spéciaux	-337'462.00	
29 Capital propre	-19'108'925.19	-19'122'959.31
290 Financements spéciaux	-303'414.35	-275'739.12
295 Réserve liée au retraitement PA	-3'050'000.00	-2'670'000.00
299 Résultat	-15'755'510.84	-16'177'220.19



5. Conclusion

L'examen des comptes 2023 révèle :

- que le résultat des comptes 2023 laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 421'709.35 ;
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 653'272.60 ;
- que le solde des engagements en cours (crédits votés) totalise CHF 8'370'147.28 ;
- que le bilan présente un capital propre de CHF 19'122'959.31 ;
- que du à la dissolution de 1/10 de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif (PA), le résultat final est amélioré artificiellement de CHF 380'000.00 ;
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2023 peut être qualifiée de saine.

Lors de sa séance du 18 mars 2024, le Conseil communal de Neyruz a approuvé les comptes 2023.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre acceptation des comptes 2023 tels que présentés.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 25 mars 2024

Le Conseil communal de Neyruz